



Syndicat National des Techniciens
Supérieurs du Ministère de l'Agriculture



Revoiture du RIFSEEP en 2024 - construisons ensemble nos doléances pour les TSMA!

A la suite de notre webinaire sur les évolutions et perspectives 2024 du RIFSEEP au MASA le 25 janvier, nous avons souhaité recueillir vos avis et propositions sur le sujet, afin de construire ensemble nos revendications à porter devant le MASA lors du groupe de travail sur la "revoiture" du RIFSEEP, du 9 avril 2024.

Un précédent groupe de travail relatif à la revalorisation de l'IFSE et au bilan du RIFSEEP s'était tenu le 5 décembre dernier, sous la présidence du chef du service des ressources humaines, Xavier MAIRE. Lire le compte-rendu [ici](#).

Nous avons joint 4 documents à notre sondage : la présentation SNTMA-FO du 25/01/2024 (info RIFSEEP) ; la note de gestion RIFSEEP du 28/07/2023 du MTECT ; la note de gestion RIFSEEP du MTECT (annexes) ; la note de service RIFSEEP du 27/06/2023 du MASA.

Les résultats du sondage

Sondage réalisé auprès des TSMA, entre le 3 et le 16 avril 2024

464 réponses, soit plus de 8 % du corps des TSMA ; plus de 300 observations écrites.

6 répondants sur 10 sont en poste en DDI. La typologie des répondant-e-s par structure d'affectation correspond à celle de l'ensemble des TSMA.

Analyse brute des réponses :

8 sur 10 connaissent leur groupe RIFSEEP

4 sur 10 sont satisfaits du classement RIFSEEP de leur poste

1 sur 2 se sent freiné dans un projet de mobilité de **Crainte de perdre** de l'IFSE

1 sur 4 a déjà **renoncé à faire une mobilité** qui entraînait une perte de l'IFSE

3 sur 4 envisagerait une **mobilité si elle entraînait un gain** d'IFSE

8 sur 10 estiment que la cartographie actuelle est **injuste** et entraîne des **inégalités** entre collègues

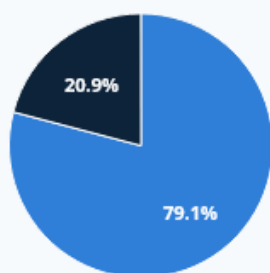
3 sur 4 pensent que certaines missions ou responsabilités **ne sont pas assez valorisées** par les actuels critères de classement dans les groupes

1 sur 2 est **contre** la création d'un groupe supplémentaire

7 sur 10 sont **pour** la mise en place de modalités de gestion événements de carrière, à l'image de ce qui est fait au MTECT

Je connais le groupe RIFSEEP de mon poste

[Chart options »](#)

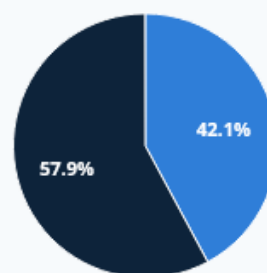


■ Oui ■ Non

Oui	367
Non	97

Je suis satisfait·e du classement de mon poste

[Chart options »](#)

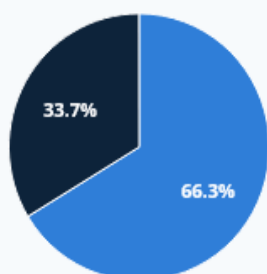


■ Oui ■ Non

Oui	153
Non	210

Je connais les différents groupes RIFSEEP me concernant

[Chart options »](#)

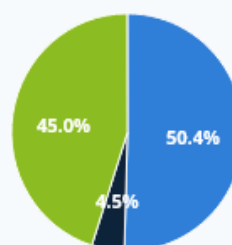


■ Oui ■ Non

Oui	305
Non	155

La crainte de perdre de l'IFSE me freine pour demander une mobilité

[Chart options »](#)

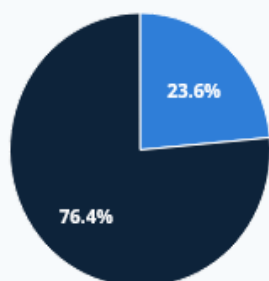


■ d'accord ■ pas d'accord
■ la question ne s'est pas posée pour moi

d'accord	233
pas d'accord	21
la question ne s'est pas posée pour moi	208

J'ai déjà renoncé à faire une mobilité car j'y perdais en IFSE

[Chart options »](#)

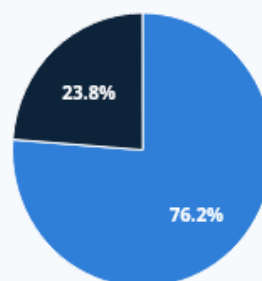


■ Oui ■ Non

Oui	107
Non	347

Je serai plus enclin·e à faire une mobilité si j'y gagnais en IFSE

[Chart options »](#)

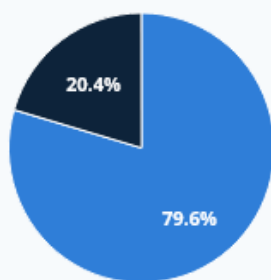


■ Oui ■ Non

Oui	346
Non	108

Je trouve que les groupes actuels sont injustes et créent des inégalités de traitement entre les collègues

[Chart options »](#)

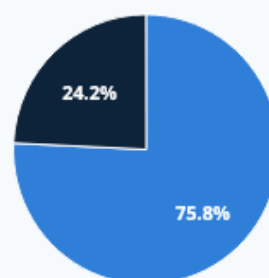


■ Oui ■ Non

Oui	362
Non	93

Je trouve que des missions ou des responsabilités ne sont pas valorisées dans les actuels critères de classement par groupe

[Chart options »](#)

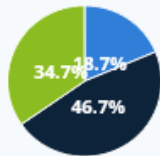


■ Oui ■ Non

Oui	350
Non	112

Le SNTMA-FO est opposé à la création d'un groupe supplémentaire pour les TSMA. Et vous, qu'en pensez-vous?

[Chart options »](#)

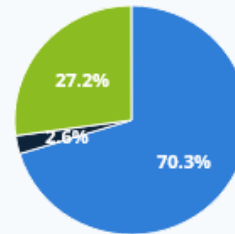


- je suis pour la création d'un groupe supplémentaire
- je suis contre la création d'un groupe supplémentaire
- je n'ai pas d'avis

je suis pour la création d'un groupe supplémentaire	84
je suis contre la création d'un groupe supplémentaire	210
je n'ai pas d'avis	156

Le SNTMA-FO est favorable à la mise en place de modalités de gestion des événements de carrière. Et vous, qu'en pensez-vous?

[Chart options »](#)

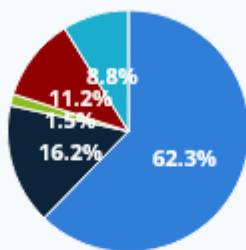


- je suis pour
- je suis contre
- je n'ai pas d'avis

je suis pour	326
je suis contre	12
je n'ai pas d'avis	126

Je suis en poste en ...

[Chart options »](#)

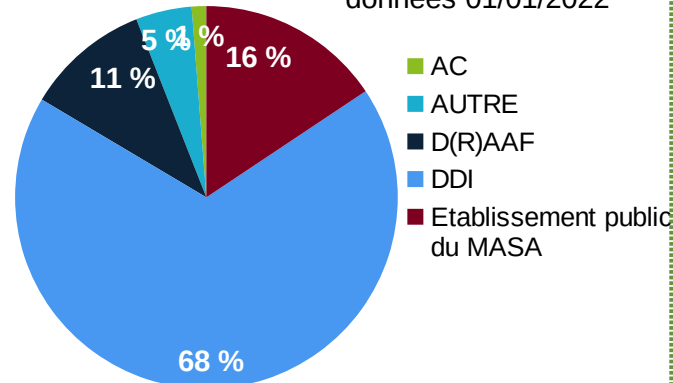


- DDI
- D(R)AAF
- ADMINISTRATION CENTRALE
- ETABLISSEMENT PUBLIC DU MASA
- AUTRE

DDI	289
D(R)AAF	75
ADMINISTRATION CENTRALE	7
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MASA	52
AUTRE	41

Pour rappel, ci-dessous la répartition de l'ensemble des TSMA selon leur affectation (au 01/01/2022) :

Répartition affectation TSMA
données 01/01/2022



- AC
- AUTRE
- D(R)AAF
- DDI
- Etablissement public du MASA

Synthèse des 60 observations faites à la question : « *Ce sujet appelle des remarques de ma part, je les inscris ci-dessous* »

Les répondant-e-s ont exprimé leurs préoccupations et frustrations concernant les conditions de travail et leur rémunération :

- Les agents expriment leur mécontentement concernant les rétrogradations et les manques de dialogue dans leur évolution de carrière.
- Le passage au Rifseep en 2020 a suscité des interrogations et des préoccupations, notamment concernant la notification des Indemnités de Fonction, de Sujétion et d'Expertise (IFSE) et des cotations de poste.
- Beaucoup estiment qu'une augmentation des salaires serait plus appropriée que la simple attribution de primes, en particulier pour prendre en compte l'évolution des missions et des responsabilités.
- Il existe des inégalités perçues entre différents types de postes et entre les ministères, ce qui soulève des questions sur la reconnaissance et l'équité.
- Les processus d'évaluation et de promotion sont critiqués, certains estimant qu'ils favorisent les relations personnelles plutôt que les compétences professionnelles.
- La complexité des calculs de rémunération et la difficulté à comprendre les nouveaux systèmes créent de la confusion et du mécontentement.
- Certains agents souhaitent une meilleure reconnaissance de leur ancienneté et de leurs compétences, ainsi qu'une valorisation des postes occupés.
- Des demandes spécifiques sont formulées, telles que l'intégration de l'IFSE au traitement, une révision des cotations de poste, et une meilleure alignement entre les différents ministères.

En résumé, notre sondage met en lumière un sentiment assez généralisé d'insatisfaction quant à la reconnaissance et à la rémunération des agents, ainsi que des préoccupations concernant la transparence et l'équité dans les processus administratifs.

Synthèse des 236 observations faites à la question : « OUI, je trouve que des missions ou des responsabilités ne sont pas valorisées dans les actuels critères de classement par groupe »

Les répondant·e·s se sont exprimés sur leurs conditions de travail, leurs responsabilités, et la reconnaissance sur leur poste. Voici les principaux points qui ressortent :

- Diversité des responsabilités non reconnue : Les TSMA occupent des postes variés, allant de la formation des collègues à la gestion de crises agricoles, en passant par les missions d'inspection en abattoir ou en sécurité sanitaire des aliments. Cependant, la diversité et l'ampleur des responsabilités ne sont pas toujours valorisées ou reconnues.
- Demandes de reconnaissance et de revalorisation : Les TSMA appellent à une meilleure prise en compte de la technicité requise pour leurs missions, ainsi qu'à une revalorisation salariale et statutaire pour refléter l'ampleur de leurs responsabilités et de leur expertise.
- Besoin de reconnaissance pour les missions spécifiques et spécialisées : Les TSMA impliqués dans des missions de coordination telles que les Pisu (Plans de Surveillance et d'Intervention) ou de gestion des espèces protégées estiment que leur travail devrait être davantage valorisé.
- Injustice dans la rémunération et la reconnaissance : Les TSMA soulignent des disparités de rémunération et de reconnaissance entre différents postes occupant des responsabilités similaires, notamment entre les catégories A et B, ainsi que entre les services déconcentrés et les établissements publics administratifs (EPA).
- Manque de valorisation des fonctions et des responsabilités : Les techniciens occupant des postes de référent, d'animation ou de coordination ne sont pas valorisés à leur juste mesure, comparés à d'autres fonctions jugées plus prestigieuses comme les personnes ressources DGAL.
- Besoin d'une prise en compte des spécificités de chaque poste : Les TSMA réclament une reconnaissance des spécificités et des responsabilités liées à chaque poste, ainsi qu'une évaluation juste de la charge de travail.
- Incohérences et discriminations dans l'attribution des primes et des groupes RIFSEEP : Les TSMA soulignent des inégalités et des différences de traitement injustes dans l'attribution des primes et des groupes RIFSEEP, notamment en fonction de la localisation géographique et des missions spécifiques.
- Pressions et risques professionnels : Certains postes, tels que les inspecteurs en sécurité sanitaire des aliments ou en abattoir, impliquent des pressions importantes, des responsabilités en matière de sécurité alimentaire, et des risques physiques et psychologiques qui ne sont pas toujours pris en compte.
- Besoin d'harmonisation et de transparence : Les TSMA pointent du doigt le manque d'harmonisation dans la classification des postes, ainsi que le manque de transparence dans l'attribution des primes et des avantages liés aux responsabilités et aux compétences requises pour les différents postes.

- Demandes de recatégorisation et de réévaluation des primes : Les agents demandent une recatégorisation en groupe RIFSEEP G1 pour certains postes et soulèvent des questions sur la manière dont les primes sont attribuées, particulièrement pour les missions de formation et d'encadrement.
- Besoin de prise en compte des responsabilités syndicales et de l'engagement personnel : Les agents soulignent l'importance de prendre en compte l'engagement syndical et les responsabilités supplémentaires assumées au sein de l'organisation.
- Manque d'information et de transparence sur les évolutions administratives : Certains agents se plaignent du manque d'information sur les changements organisationnels tels que le RIFSEEP, ce qui crée un sentiment d'isolement et de désavantage par rapport aux autres administrations.

Les TSMA ont exprimé ici un besoin criant de reconnaissance, de valorisation, d'équité salariale et de transparence dans l'évaluation des postes et des responsabilités au sein de leurs services, autant de sources de motivation, notamment pour les agents les plus qualifiés et expérimentés.

Notre Force c'est Vous

Merci à tous et toutes de votre participation à ce sondage. Nous nous sommes appuyés sur **vos** réponses pour porter nos revendications devant l'administration du MASA au groupe de travail du 9 avril dernier (cf lien vers CR ci-dessous). Et nous continuerons aux prochains groupes de travail à venir sur le sujet !

De FOagriculture - SYNDICATS/FO/USFOMA <foagriculture@agriculture.gouv.fr> ★

Sujet **Groupe de travail "Revalorisation de l'IFSE-RIFSEEP" du 9 avril 2024 - Compte-rendu de FO Agriculture** 17/04/2024 à 11:28

Pour FOagriculture - SYNDICATS/FO/USFOMA <foagriculture@agriculture.gouv.fr> ★

> Commentaire(s):

[Télécharger et visualiser ce message dans votre navigateur](#)



AUX AGENTS DU MASA

Le 9 avril dernier, les représentants nationaux des personnels du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) ont participé à un groupe de travail portant sur l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE).

Ce groupe de travail (GT) était présidé par : Xavier MAIRE chef du Service des Ressources Humaine (SRH) du MASA.

A RETENIR

Réforme des Barèmes IFSE : Ajustements et Vigilance de FO Agriculture

Révision de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : Une harmonisation attendue : Le projet de revalorisation des barèmes de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) était au cœur des discussions lors de ce GT. L'objectif principal était de présenter aux représentants du personnel ce projet visant à corriger les distorsions existantes et à harmoniser les régimes indemnitaires entre les différentes filières technique, administrative et formation-recherche par catégories.

Une extension de la clause de revoyure du RIFSEEP : Initialement prévue comme une simple clause de revoyure du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) des Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement (IAE) et des Techniciens Supérieurs des services du Ministère de l'Agriculture (TSMA), la révision de l'IFSE s'est finalement étendue pour répondre à une demande d'harmonisation plus large. Cette décision a été accueillie favorablement par **FO Agriculture**, bien que certains points méthodologiques suscitent des interrogations.